



# AMÉNAGEMENT DE LA COURONNE DE PARIS

**Canal Saint-Denis**  
**Une avenue plantée pour redessiner Paris**

Novembre 2002

## REDESSINER LA FORME DE PARIS

Cette étude propose un développement du projet établi pour la candidature de la Ville de Paris aux Jeux Olympiques de 2008.

Aussi les réflexions qui suivent ont-elles été menées en regard des enjeux globaux déjà soulevés lors de cette première étude:

- L'établissement d'un nouveau point de vue sur les limites de la ville,
- La conjugaison du centre et de la banlieue,
- La reconversion d'un ouvrage d'art et d'un site industriel,
- Une nouvelle approche du développement de la ville et de la qualité de vie de ses habitants.

Le canal Saint-Denis offre l'opportunité d'établir une voie de prestige pour Paris et le développement de sa couronne et de concevoir un dispositif urbain qui réponde aux nouvelles pratiques urbaines et aux nouveaux points de vue sur les qualités environnementales des milieux urbains.

### Principes fondateurs

L'examen du contexte fait apparaître:

- l'impossibilité d'une maîtrise foncière le long du tracé du canal (diversité des territoires communaux et une forte occupation des emprises d'origine industrielle)
- Une transformation des usages sur les berges du canal ( cyclistes, promeneurs et pêcheurs investissent les berges depuis la darse vers Saint-Denis)

L'impossibilité d'établir un projet global qui s'appuie sur une maîtrise du foncier nous a conduit à considérer la voie de prestige comme un programme en soi : une promenade plantée qui, entre le parc de la Villette et Saint-Denis, distribue des programmes emblématiques.

Cette promenade inaugure un espace public pour de nouvelles scènes sociales. Les berges offrent une promenade urbaine bordée latéralement de jardins transversaux et d'immeubles qui "ont pignon" sur le canal.

L'espace public fonde la nouvelle structure urbaine: des voies secondaires longent les berges tandis que la rue de la Gare et le boulevard Félix Faure acquièrent un statut de voie principale de desserte.

### **Une promenade plantée, trois séquences urbaines:**

Depuis le parc de la Villette jusqu'au pont de Stains la topographie définit trois séquences urbaines.

La première séquence est située entre le rond-point des canaux et l'avenue de Flandres. La forte déclivité due à l'écluse relie naturellement le parc de la Villette aux berges du canal. La promenade s'inaugure ici.

La deuxième séquence s'étend de l'avenue de Flandres au boulevard des Maréchaux. Elle est caractérisée sur sa rive gauche par le mouvement du sol nécessaire au franchissement de l'ancienne darse du parc du pont de Flandres. En ce point, la berge et le quai se confondent. Il est proposé d'élargir le trottoir et de l'étendre sur l'emprise du square qui borde les entrepôts. Sur la rive droite, on pourrait également envisager d'élargir et de planter le trottoir. L'état des constructions existantes permet d'envisager à terme la définition d'un nouvel alignement dont le socle du parvis du musée définirait le tracé.

La troisième séquence s'étend depuis le boulevard des Maréchaux jusqu'au pont de Stains. A partir du boulevard, la promenade sur berge s'élargie considérablement (environ 82,5 m) et l'ensemble de l'espace public partage le même sol de référence (voie secondaire carrossable et berge paysagée et piétonne).

Sur la rive gauche l'alignement des constructions est déterminé par l'emprise actuelle de l'emprise EMGP. Cette disposition permet de réaliser dans un court terme un aménagement de la voie secondaire et de la berge jusqu'au pont de Stains. Sur la rive droite, l'alignement des constructions est beaucoup plus en retrait par rapport au canal, environ 35 m. L'espace public se compose successivement de la berge et d'une large plate-bande paysagée, d'une voie secondaire bordée de trottoirs puis d'une épaisseur d'avant jardins situés en pied des constructions. Dans un court terme, on peut envisager de réaliser:

- l'aménagement de la berge et sa plate bande paysagée depuis le boulevard des maréchaux jusqu'au pont de Stains,
- l'aménagement de la voie secondaire depuis le boulevard jusqu'à l'extrémité de l'emprise RATP.

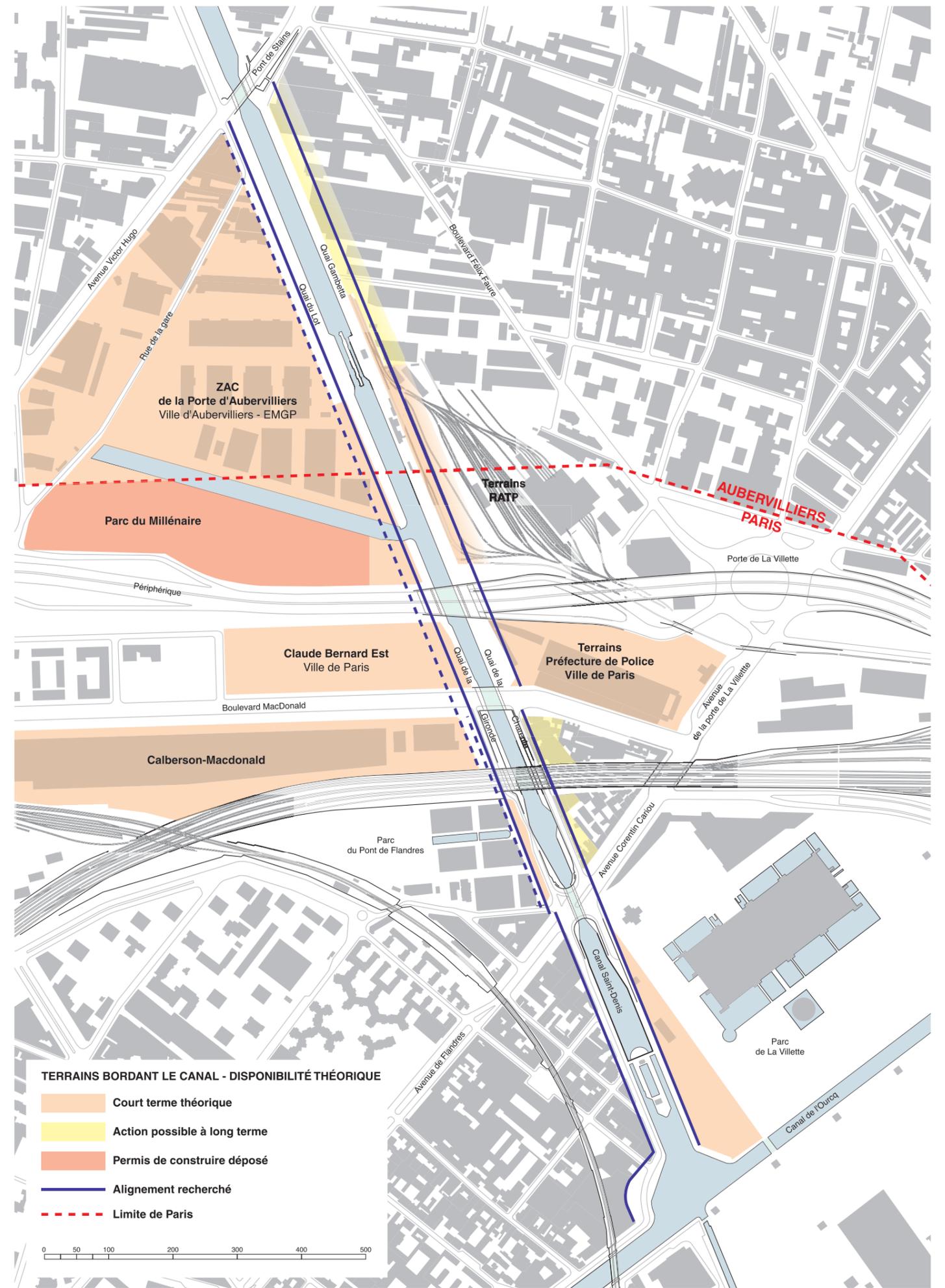
### **Une orientation programmatique : ville - eau - nature**

Cette nouvelle avenue plantée emblématise un nouveau développement urbain. Le choix des programmes qui participeront au développement de cette promenade plantée doivent également confirmer l'émergence d'un nouveau point de vue sur la ville et ses enjeux environnementaux et sociaux. La Cité des sciences et de l'industrie et le stade de France posent les premiers jalons d'une telle orientation programmatique.

Liste de quelques programmes envisageables :

- Hôtel des Communautés de Paris et de sa couronne
- Antenne Ile-de-France de l'ADEME
- Ecoles supérieures (Ecole d'architecture Paris la Villette, Sciences politiques...)
- Extension de la Cité Universitaire
- Centres de recherches, laboratoires privés (liens possible avec les programmes universitaires)
- Programmes sportifs (publiques et en relations avec les équipements scolaires et universitaires)

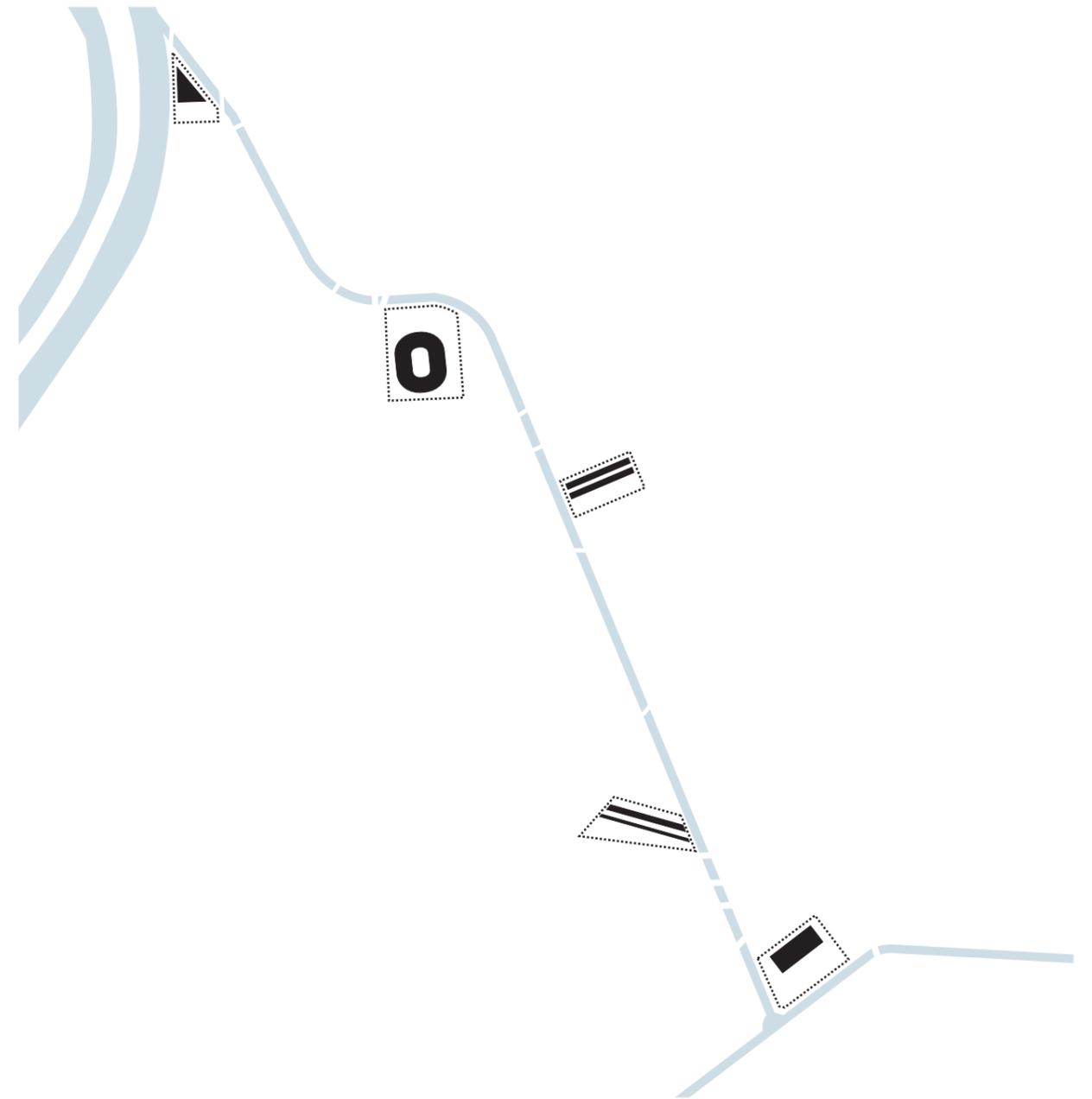




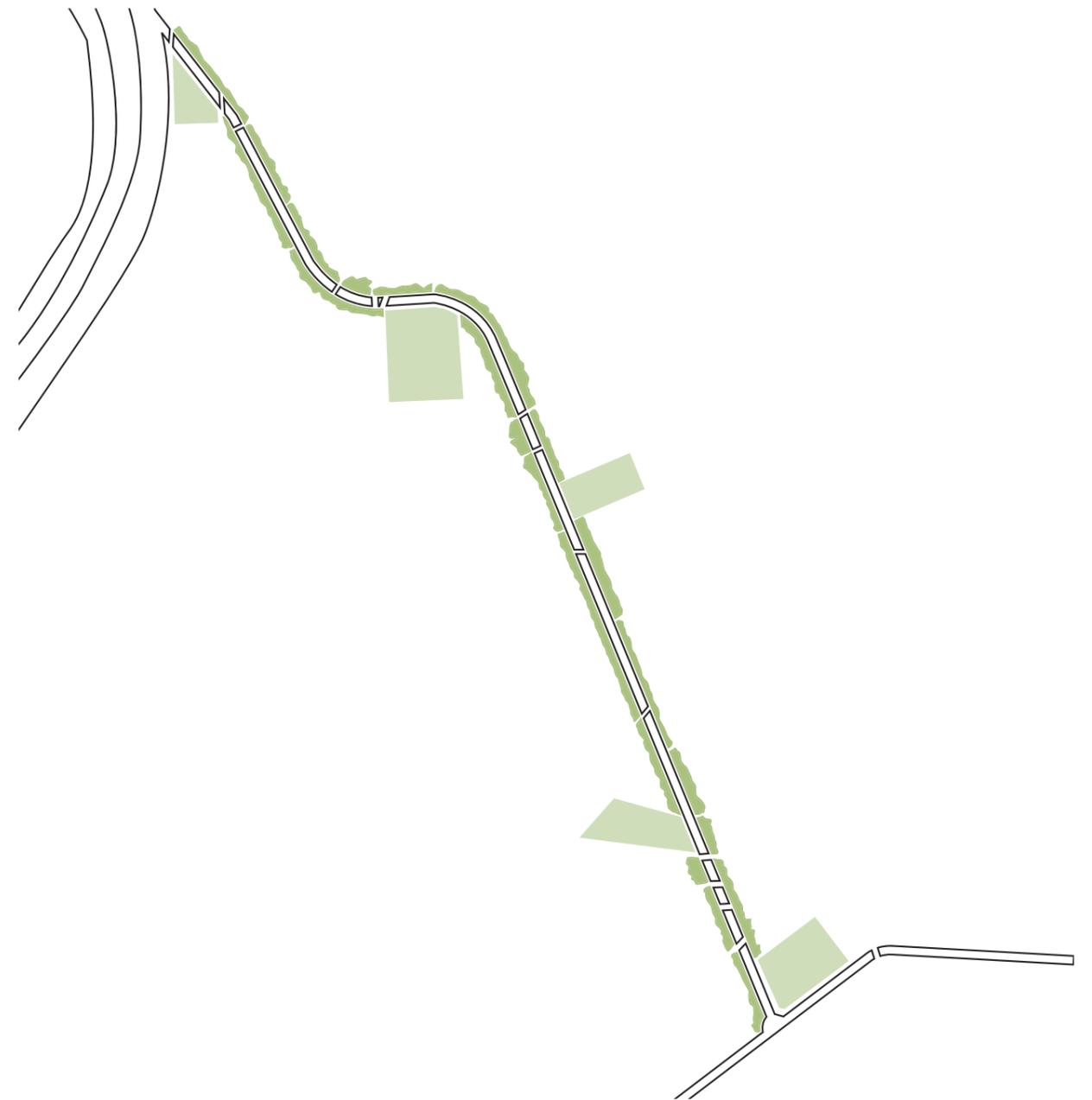
**TERRAINS BORDANT LE CANAL - DISPONIBILITÉ THÉORIQUE**

- Court terme théorique
- Action possible à long terme
- Permis de construire déposé
- Alignement recherché
- Limite de Paris





UNE VOIE AVEC DES PROGRAMMES EMBLÉMATIQUES



UNE PROMENADE PLANTÉE : UN URBANISME DE JARDINS

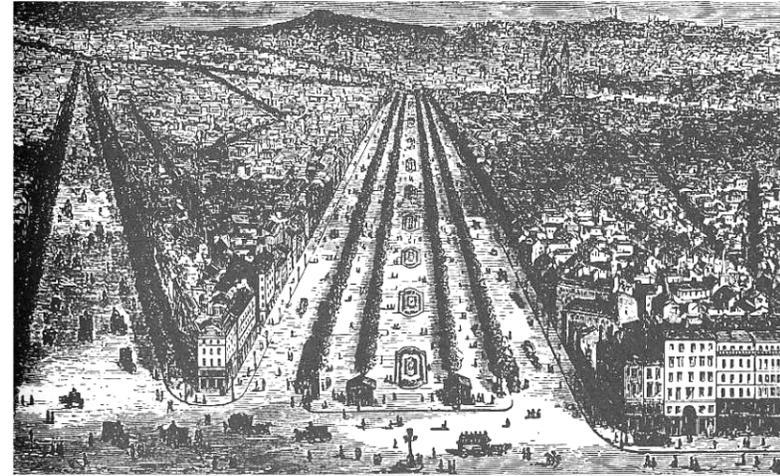


Canal Saint-Denis



Viaduc des Arts - Promenade plantée

REDESSINER L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE  
EN RECONVERTISSANT UN OUVRAGE D'ART

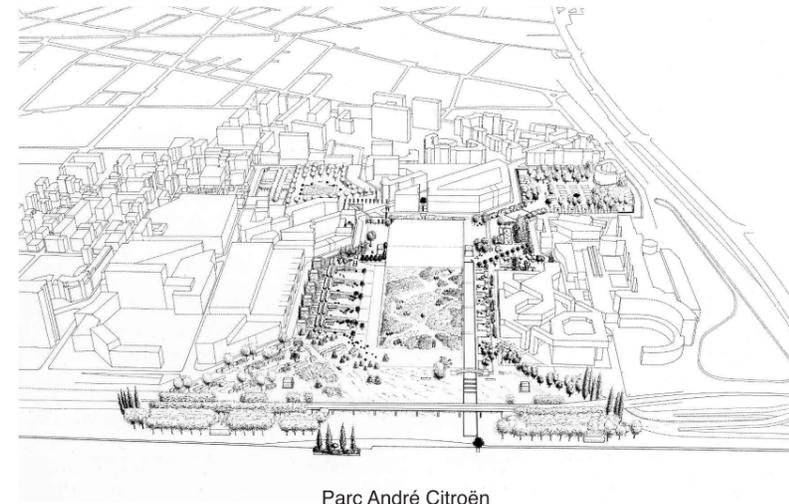


Boulevard Richard Lenoir - Jardins de la Reine Hortense

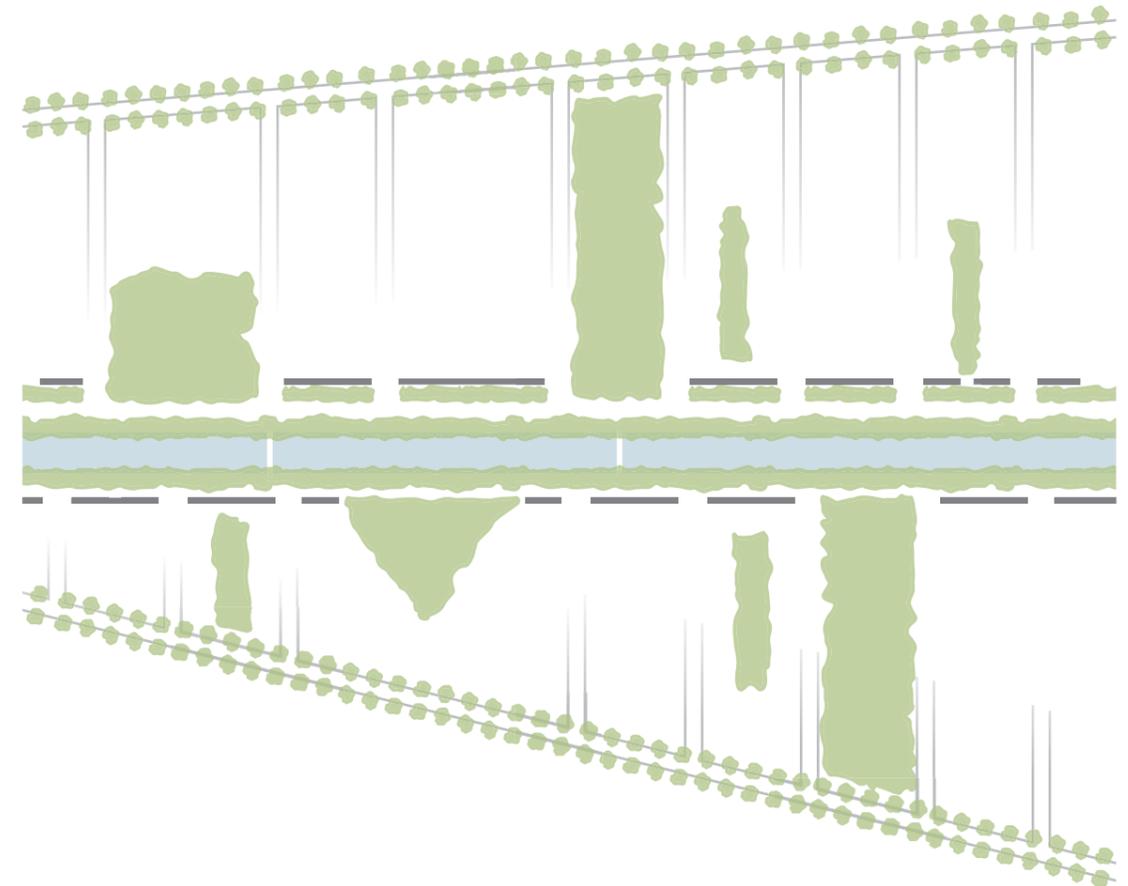
## LA CONCEPTION D'UN ESPACE PUBLIC POUR GÉNÉRER LA VILLE



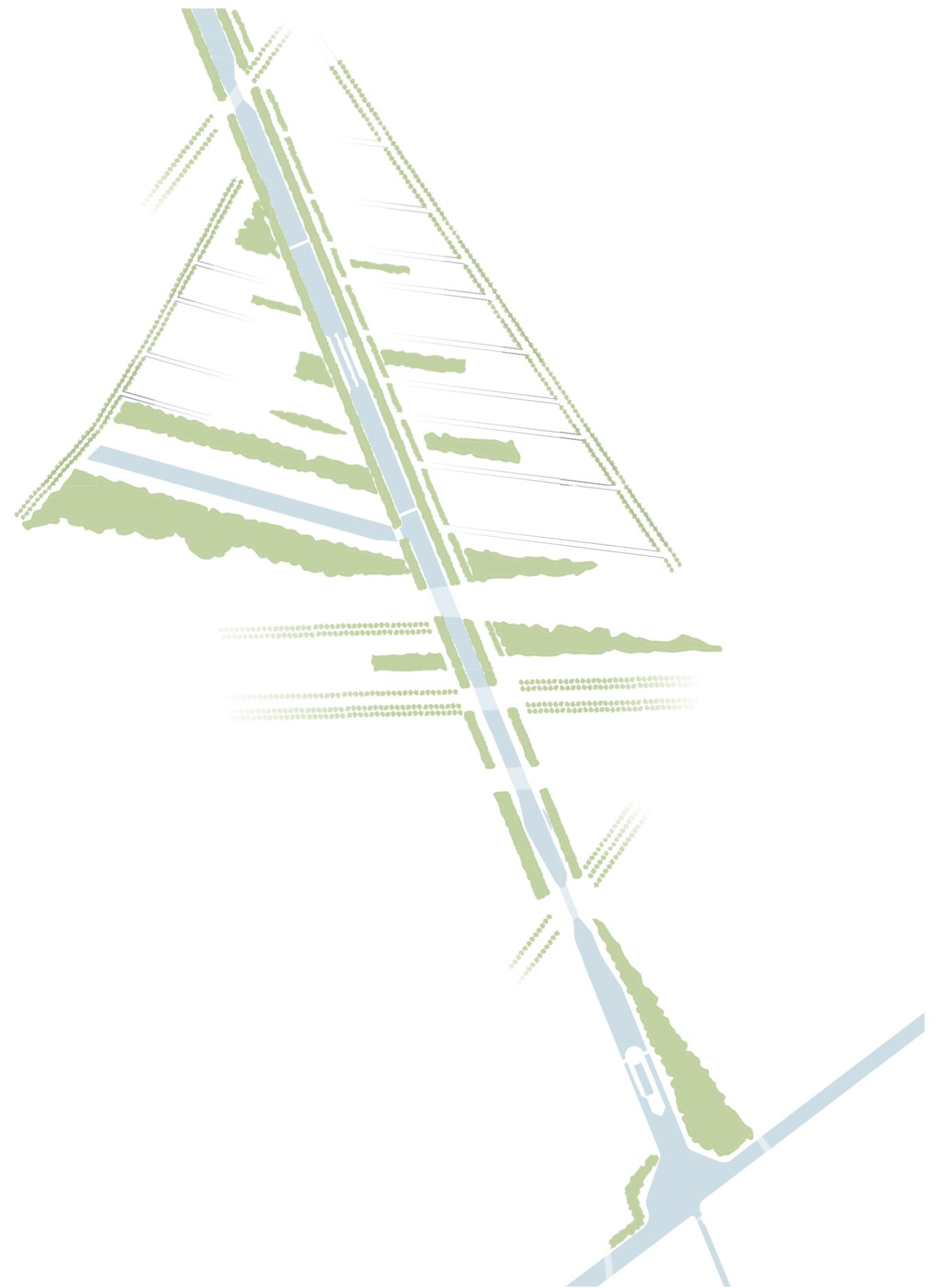
DE NOUVEAUX ESPACES PUBLICS POUR DE NOUVELLES SCÈNES SOCIALES:  
PLUS DE NATURE



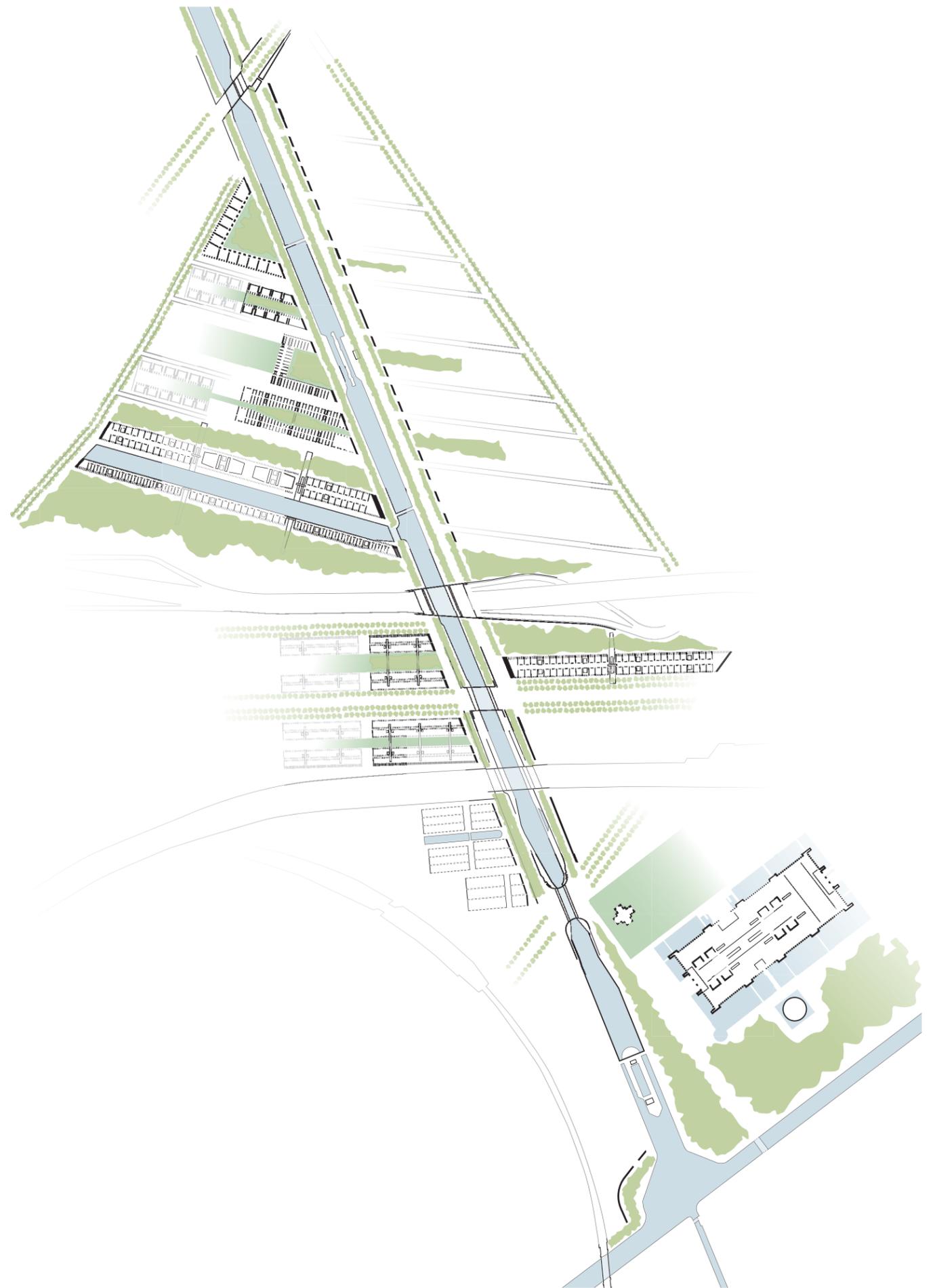
Parc André Citroën



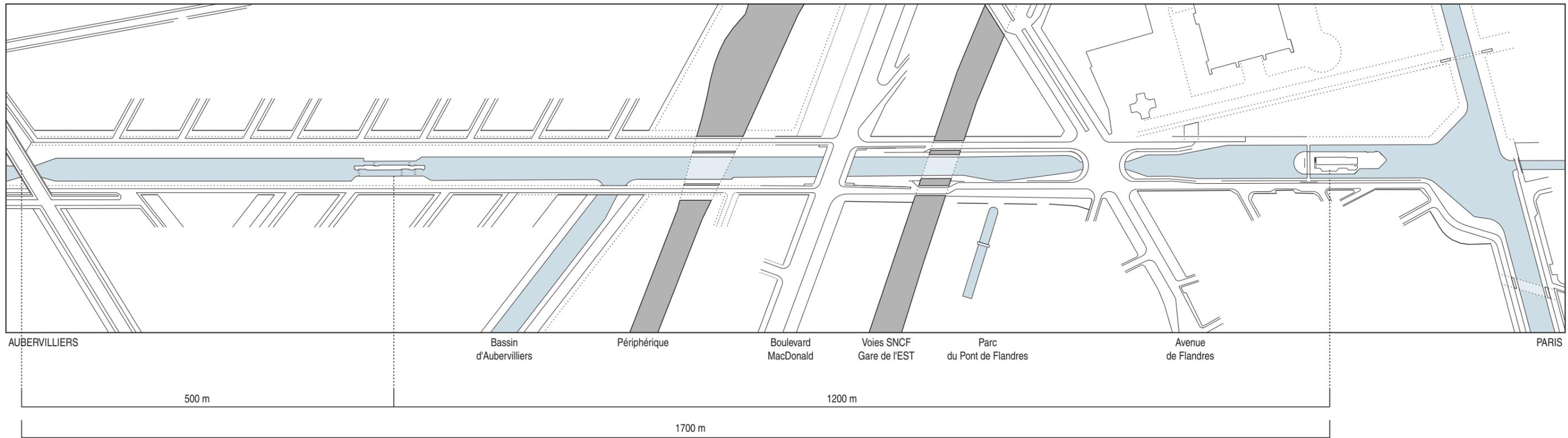
UN ESPACE PUBLIC COMME STRUCTURE DE LA VILLE:  
LA CONJUGAISON D'UNE AVENUE PLANTÉE, D'UN CANAL,  
ET DE LA SÉQUENCE DE JARDINS TRANSVERSAUX



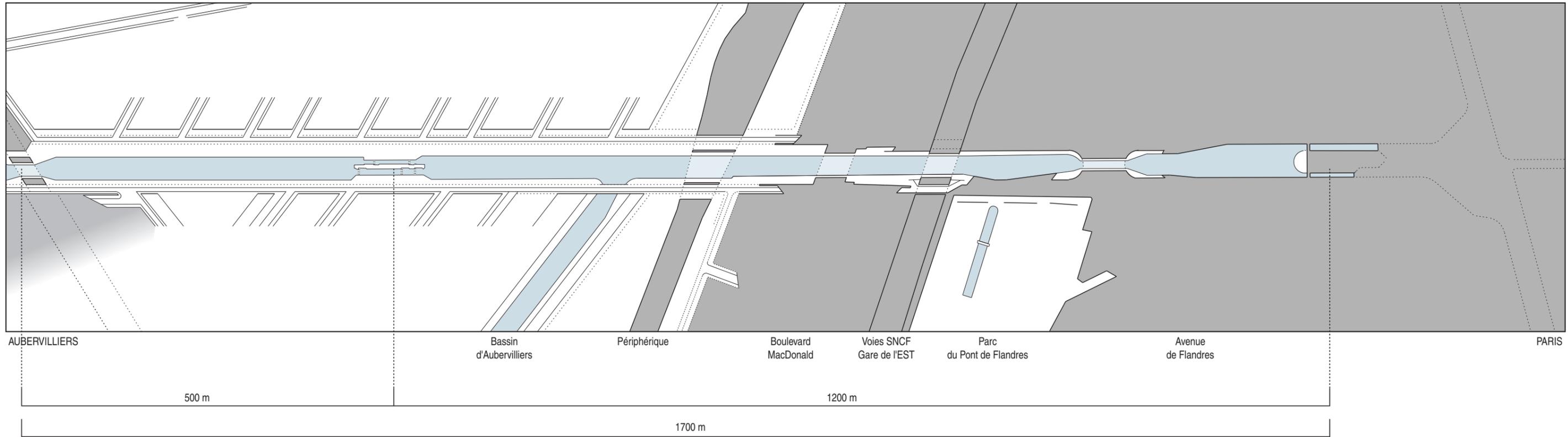
UN PROJET URBAIN,  
L'AMORCE D'UNE AVENUE NOUVELLE POUR RÉSOUDRE LA CONJUGAISON DE PARIS ET SA COURONNE



DES PROGRAMMES SIGNIFIANTS AYANT PIGNON SUR LE CANAL,  
UN NOUVEL ENVIRONNEMENT URBAIN EN PARTAGE



PLAN D'ENSEMBLE - Coupe au niveau haut (52m)



PLAN D'ENSEMBLE - Coupe au niveau bas (42m)

